



Rupture unilatérale de contrat de travail - Salarié

Par **nulatoo493**, le **30/03/2023** à **14:46**

Bonjour, rnrnJe suis actuellement au chômage suite à un licenciement. J'ai signé un contrat de travail avec une entreprise et je souhaite me retracter de ce contrat de travail avant son commencementrnrnComment puis-je procéder?rnrnMerci pour vos conseils

Par **amajuris**, le **30/03/2023** à **15:57**

bonjour,rnrnvous devez démissionner puisque votre contrat de travail est signé.rnrnà moins qu'il existe une autre solution que j'ignore, mais cela peut peut-être modifier vos droits au chômage.rnrnavez-vous une raison impérieuse justifiant votre décision de renoncer à ce travail ?rnrnsalutations

Par **nulatoo493**, le **31/03/2023** à **06:25**

Bonjour,rnrnPar ailleurs, ils m'ont suggéré de faire un courriel dans lequel j'explique ne pas vouloir démarrer avec eux pour des raisons personnelles.rnrnEn réalité, je suis en processus sur le point d'être finalisé avec un de leurs concurrents et ils le savent. C'est cela la raison impérieuse.rnrnLe début du contrat déjà signé est prévu pour le 03 Avril

Par **Lag0**, le **31/03/2023** à **07:06**

Bonjour,rnrnThéoriquement, vous ne pouvez pas revenir sur votre signature. Il faudrait attendre de commencer à travailler pour rompre la période d'essai s'il y en a une de prévue.rnrnMais il est toujours possible de négocier avec l'employeur qui peut déchirer le contrat...

Par **Lundy**, le **05/04/2023** à **10:33**

Bonjour,rnrnJe pense que la solution serait de démissionner ou de finir la période d'essaie.

Par **Henriri**, le **06/04/2023** à **09:45**

Hello !rnrnNulatoo le contrat de travail que vous avez signé est-il un CDI ou un CDD ?
Comporte-t-il une période d'essai ? Une clause de non concurrence ? Et finalement avez-vous commencé à travailler chez cet employeur ?rnrnA+